

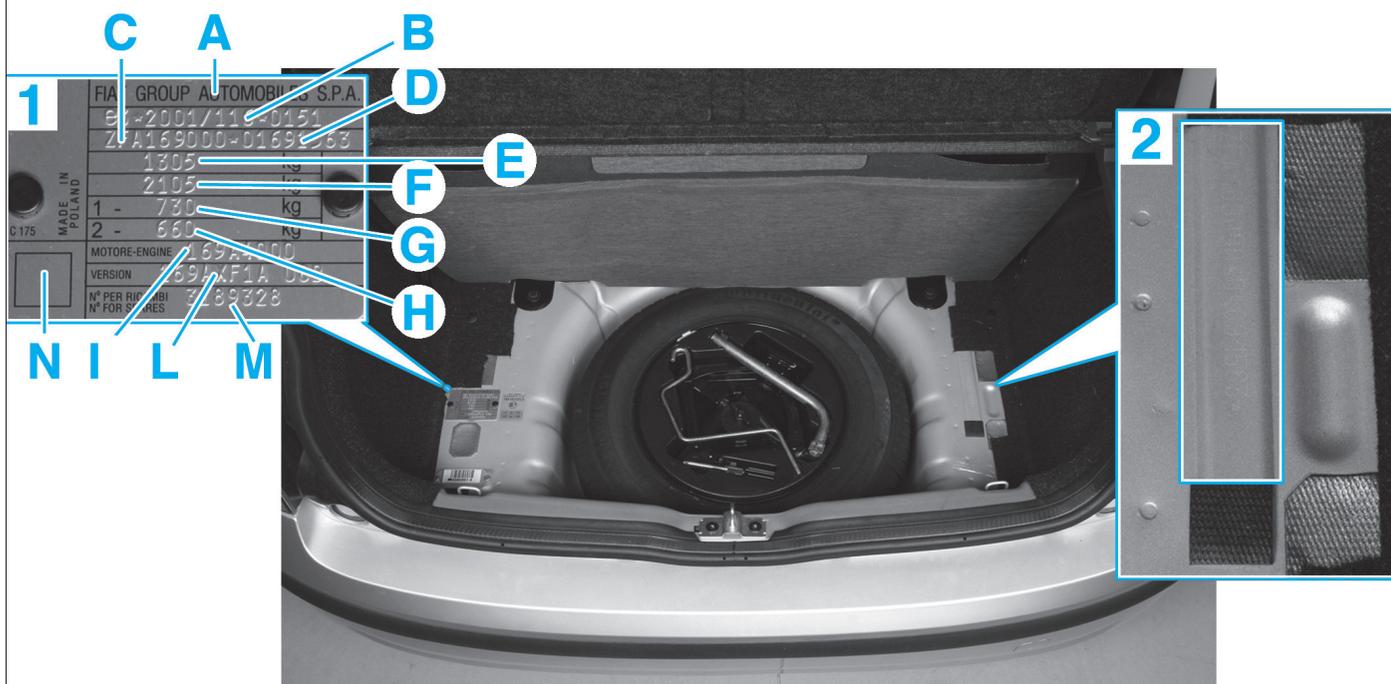
IDENTIFICATION DU VÉHICULE

GAMME

Berline 5 portes

Motorisation	Date de commercialisation	Code modèle	Type moteur	Cylindrée (cm ³) / Puissance (kW/ch)	Type de transmission / Nombre de rapport
1.2 8V 69 ch	01/2010 >	169AXF1A 08B	169A4000	1242/51/69	C.514/5

IMPLANTATION DES ÉTIQUETTES D'IDENTIFICATION CARROSSERIE



PLAQUE CONSTRUCTEUR (1)

La plaque constructeur est située sur le côté gauche du plancher arrière, à l'intérieur du coffre à bagages. Elle indique dans l'ordre :

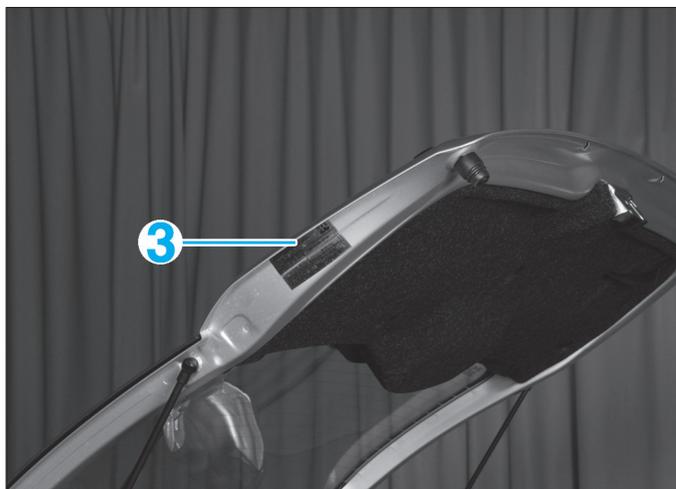
- A. Nom du fabricant.
- B. Numéro d'homologation.
- C. Code d'identification du type de véhicule.
- D. Numéro progressif de fabrication du châssis.
- E. Poids maximum autorisé du véhicule à pleine charge.
- F. Poids maximum autorisé du véhicule à pleine charge plus remorque.
- G. Poids maximum autorisé sur l'essieu avant.
- H. Poids maximum autorisé sur l'essieu arrière.
- I. Type de moteur.
- L. Code version carrosserie
- M. Numéro pour pièces de rechange.
- N. Valeur correcte du coefficient d'absorption des fumées (pour moteurs Diesel uniquement).

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (2)

Le numéro d'identification à 17 caractères (normes CEE) est situé sur le côté droit du plancher arrière, à l'intérieur du coffre à bagages.

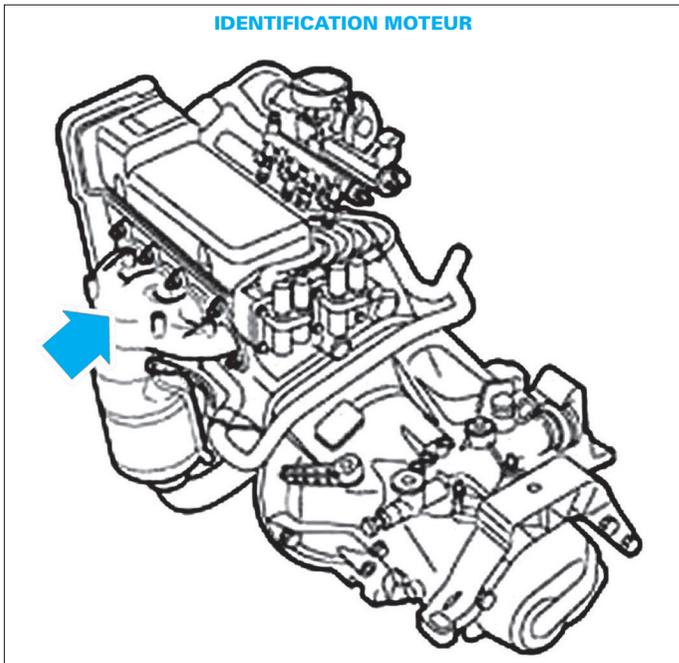
IDENTIFICATION CODE PEINTURE (3)

Le numéro d'identification du code peinture est apposé sur un autocollant situé sur la partie gauche du hayon.



RÉFÉRENCE MOTEUR

Le marquage du moteur est estampillé sur le bloc moteur, côté distribution, au niveau de l'ancrage du collecteur d'échappement.

IDENTIFICATION MOTEUR**IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES**

L'identification de la boîte de vitesses, comportant le type, l'indice et le numéro de fabrication de celle-ci, est gravée sur le carter de pignonnerie.

IDENTIFICATION DE LA BOÎTE DE VITESSES**CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES ET PONDÉRALES****DIMENSIONS (MM)**

Longueur/Empattement : 3538/2299.
Voies avant /arrière : 1366/1357.
Largeur sans rétro : 1578.
Porte à faux avant/arrière : 713/526.
Hauteur avec/sans barres de toit : 1578/1540.

MASSES (KG)

A vide en ordre de marche : 860.
Charge utile : 445.
Total maxi autorisé : 1305.
Maxi admissible sur l'arrière : 660.
Maxi admissible sur l'avant : 730.
Maxi sur le crochet d'attelage : 60.
Maxi d'une remorque freinée/non freinée : 800/400.
Maxi sur les barres de toit : 50.

CARACTÉRISTIQUES PRATIQUES**PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS**

Vitesse maxi : 162 km/h.
0 à 100 km/h : 13,2 s.
Consommation (l/100 km) :
- Cycle urbain : 6,4.
- Cycle extra-urbain : 4,0.
- Cycle mixte : 4,9.
Emission CO₂ : 113 g/km

JANTES ET PNEUMATIQUES

Les pressions de gonflage des pneumatiques sont données à titre indicatif, respecter les pressions mentionnées dans la notice de bord.
En cas de contrôle de la pression à chaud, tenir compte de l'augmentation de celle-ci de 0,2 à 0,3 bar et ne jamais dégonfler un pneu chaud.

Jantes et pneumatiques

Jantes (montes de série)	Jantes (montes optionnelles)	Pneumatiques (montes de série)	Pneumatiques (montes optionnelles)	Jante roue de secours	Pneumatiques Roue de secours
5,00 B x 13 H2	5J x 14 H2	155 / 80 R 13 79T	165/65 R14 79T	4,50 B 13 H	135/80 R13 82P

Pression de gonflage (bar)

Pneumatiques	À moyenne charge		À pleine charge		Roue de secours
	Avant	Arrière	Avant	Arrière	
155/80 R 13 79T	2	1,8	2,2	2,2	2,8
165/65 R 14 79T					

Couple de serrage d'une roue : 10 daN.m.

LEVAGE



Le soubassement de ce véhicule est protégé par des produits qui assurent la garantie anticorrosion. En aucun cas il ne faut utiliser des matériels qui ne sont pas équipés de tampons caoutchoutés de façon à ne jamais avoir un contact direct métal avec métal qui aggraverait la protection d'origine. Il est interdit de lever le véhicule en prenant appui sous les bras de suspension avant ou sous le train arrière.

AVEC LE CRIC DE BORD

Le véhicule est doté de quatre points de levage situés à proximité de chaque roue.

AVEC UN CRIC ROULEUR D'ATELIER

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.



Ne pas prendre appui sous les bras de suspension avant ou sous la traverse du train arrière

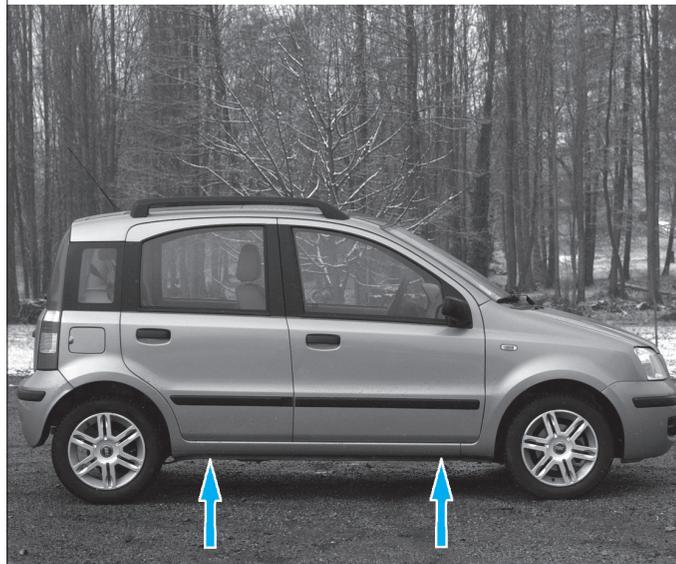
AVEC UN PONT ÉLÉVATEUR À DEUX COLONNES



S'il faut déposer des organes lourds du véhicule, utiliser de préférence un pont élévateur à quatre colonnes. Sur un pont élévateur à deux colonnes, après la dépose de ce type d'organes (groupe moto-propulseur, train arrière, boîte de vitesses), il y a risque de basculement du véhicule. Mettre en place des sangles de sécurité.

Prendre appui sur les 4 points destinés à recevoir le cric de bord.

IMPLANTATION DES POINTS DE LEVAGE



REMORQUAGE

ANNEAUX DE REMORQUAGE

Un cache situé sur le bouclier avant donne accès à un goujon fileté sur lequel se visse un anneau de remorquage. Cet anneau est fourni avec l'outillage de bord rangé avec la roue de secours sous le tapis de coffre. Pour réaliser le remorquage par l'arrière, l'anneau se visse au travers du bouclier après dépose d'un cache situé à l'arrière droit.

IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE AVANT



IMPLANTATION DU CROCHET DE REMORQUAGE ARRIÈRE



CONDITIONS DE REMORQUAGE

Cette opération ne pourra être entreprise que sur une faible distance et toujours à titre de dépannage.



Cet anneau ne doit être utilisé que pour arrimer le véhicule ou pour le remorquer sur une faible distance, à l'aide d'une barre rigide, les 4 roues au sol. Ne pas se servir des points de remorquage pour sortir le véhicule d'un fossé ni pour soulever directement ou indirectement le véhicule.



Lors d'une panne de l'installation électrique, ne pas remorquer le véhicule. En effet, l'antivol électrique de direction ne pourra pas être déverrouillé.

ENTRETIEN COURANT

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Le programme d'entretien détaillé ci-après est donné à titre indicatif, car l'entretien doit être réalisé conformément au carnet d'entretien du véhicule celui-ci faisant foi. La fréquence de l'entretien normal est programmée tous les 20 000 km. Il convient de rappeler qu'en cas d'utilisation du véhicule dans des conditions extrêmes, il est recommandé de raccourcir l'intervalle entre chaque entretien.

L'application du programme d'entretien impose l'emploi impératif de produits respectant les normes de qualité et de quantité prescrits par le constructeur (voir également les différents chapitres correspondants de l'étude technique et pratique).

PLAN D'ENTRETIEN

Conditions normales

Opérations de base	Km / temps
Vidange de l'huile moteur + remplacement du filtre à huile (*)	20 000
Remplacement du filtre d'habitacle	20 000 / 1 an
Remplacement de la bougie d'allumage	40 000
Filtre à air (**)	60 000
Courroie de distribution (***)	120 000
Liquide de frein	60 000 / 2 ans
Niveaux :	
- Liquide de lave-vitres - Liquide de refroidissement - Liquide de freins - Liquide de direction assistée	20 000
Contrôles :	
- Feux éclairage et signalisation - Etat et pression des pneumatiques - Étanchéité et état des tuyauteries et carters (moteur, boîte de vitesses) - Etat des balais d'essuie-vitre, de la ligne d'échappement, des transmissions, rotules, crémaillère de direction - Charge batterie - Usure des plaquettes de freins - Étriers, disques et canalisations de freins - Étanchéité des amortisseurs - Contrôle visuel de l'état et de la tension de la courroie des accessoires	20 000
- Contrôle fonctionnel de l'état d'injection (diagnostic) - Jeux aux poussoirs de distribution - Contrôle et réglage du frein de stationnement	40 000
- Contrôle visuel de l'état de la courroie de distribution - Contrôle du niveau d'huile de boîte de vitesses - Contrôle de l'usure des garnitures de frein arrière	60 000

(*) . Contrôler le niveau d'huile tous les 3 000 km ou avant chaque grand parcours.

(**) . Prévoir un changement plus rapproché du filtre à air dans le cas d'une utilisation sévère.

(***) . La courroie de distribution devra être changée tous les 4 ans dans le cas d'une utilisation sévère.

 Par une utilisation sévère on entend une utilisation prolongée sous des climats froids/chauds, utilisation en ville avec de longs parcours au ralenti, utilisation sur des routes particulièrement poussiéreuses ou recouvertes de sable et/ou de sel.